Immersion professionnelle II

UE 53

Enseignant(s) responsable de l'UE : Valérie CROEISAERDT
Autres enseignant·e·s de l'UE : Frédérique MATTON

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	TOU33IMM2
Nombre de crédits ECTS	11 (facteur de pondération)
Volume horaire	220 h (Q1 0 / Q2 220)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO33STA2 Stage 2 (11 semaines)	220	11	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler tant en autonomie qu’en équipe dans le respect de la culture de l’entreprise
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE02.1** ARES. 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
- **RE02.3** ARES. 2.3 Présenter ou promouvoir l’information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l’écrit qu’à l’oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
- **RE02.4** ARES. 2.4 Agir comme interface dans les relations en lien avec le projet dont il a la charge
- **RE02.5** ARES. 2.5 Entretenir des relations durables avec son réseau
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
- **RE03.2** ARES. 3.2 Exploiter les potentialités des logiciels et des outils de recherche d’information et de réservation spécifiques au secteur
- **RE03.4** ARES. 3.4 Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d’activité
- **RE03.5** ARES. 3.5 Choisir et utiliser les technologies de l’information et de la communication
- **RE04** ARES. 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
- **RE04.1** ARES. 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
- **RE04.4** ARES. 4.4 Veiller à la qualité et à l’amélioration constante des ressources matérielles et humaines, anticiper et gérer les situations de crise, les plaintes, les litiges
- **RE04.6** ARES. 4.6 Évaluer les implications des activités en termes d’éthique et de développement durable, proposer des améliorations
- **RE05** ARES. 5 S’organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- **RE05.1** ARES. 5.1 Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions.
- **RE05.3** ARES. 5.3 Concevoir, adapter, gérer et suivre la logistique
- **RE05.4** ARES. 5.4 Gérer les priorités, anticiper

Autres connaissances ou compétences prérequises

Stage 2 (11 semaines)

L'ensemble de son cursus (Unités d'Enseignement) de Bachelier en Management du Tourisme et des Loisirs

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Stage 2 (11 semaines)

Objectifs
Le stage a pour but de préparer l'étudiant à assumer des fonctions en rapport avec la formation acquise et de le confronter avec la réalité professionnelle. Le rapport de stage doit permettre au jury de valider les compétences acquises dans la mise en œuvre des capacités d'observation, d'analyse, de synthèse et de présentation écrite d'un étudiant en cours de formation. La présentation orale permet au jury de vérifier la maîtrise et les compétences acquises par l'étudiant, au sein d' une entreprise du secteur touristique, durant son expérience professionnelle.
Contenu

Avant le stage : les enseignants responsables des stages accompagnent l'étudiant dans ses démarches de recherche et de remise des documents requis. Période de stage : sous la supervision d'un enseignant responsable des stages, l'étudiant réalise un stage dans le secteur touristique où il est pris en charge par un Maître de stage. Celui-ci le guide par ses conseils, le forme et lui permet d'observer voire de participer à des travaux/tâches de plus en plus complexes afin de développer son sens des responsabilités et d'assurer son perfectionnement professionnel. La durée du stage est de onze semaines minimum (flexibilité jusqu'à 14 semaines dans le calendrier de la section). Après le stage : l'étudiant dépose un rapport dans lequel il présente son lieu de stage et les activités/travaux auxquels il a participé. Lors d'un exposé oral, il présentera l'entreprise et les tâches effectuées. Il fera part des ses apprentissages et découvertes durant son stage.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Stage 2 (11 semaines)

En entreprise

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Stage 2 (11 semaines)

- Identifier et mobiliser les ressources internes et externes nécessaires pour rechercher un poste de stagiaire et en constituer le dossier administratif d'engagement - S'intégrer dans un milieu professionnel et y accomplir les tâches et missions qui lui sont confiées - Mener une approche réflexive appuyée sur l'analyse de ses pratiques et de son vécu en stage - Rédiger un rapport en respectant les consignes données - Partager son expérience lors d'un exposé - Visualiser l'étendue des potentialités professionnelles du monde du tourisme

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Convention de stage	distribué au cours	—
Toute l'UE : Liste indicative des stages Documents de stages : fiche renseignements étudiant, entreprise, plan de stage et consignes pour le rapport de stage Si nécessaire, en fonction de la crise sanitaire, consignes pour la rédaction de l'activité d'apprentissage	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

supplémentaire		

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	10 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

L'évaluation continue du premier quadrimestre portera sur les recherches d'un stage et le respect des échéances fixées pour les démarches administratives : fiche de renseignements et plan de stage ainsi que la rédaction et la signature de la convention. Elles s'effectuent pour l'obtention d'un stage au premier quadrimestre.

Elle n'est donc pas remédiable en juin et en août/septembre

Juin

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	75 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : —
Examen oral	15 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : —

Les 75 % d' évaluation continue consistent en :

10% suivi du stage

40% évaluation du maître de stage

25 % rapport de stage (se référer au calendrier de section MTL pour la date de remise du rapport au secrétariat).

Les modalités de la présentation orale (contenu attendu et horaires de passage) seront communiquées aux étudiants via l' e campus.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen oral	15 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : —
Évaluation continue	85 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —

60 % de l'évaluation continue est **non remédiable car le stage ne peut être réorganisé** :

Suivi 10 % Q1

Suivi 10 % Q2

Evaluation du maître stage 40 % Q2

Rapport de stage **25 %** Q2 **Remédiable**

40 % Remédiables : 25% Rapport de stage et 15% Présentation orale .

60 % Non remédiables (10 % Suivi administratif , 40 % Evaluation du Maitre de stage, 10 % Suivi du stage) car le stage ne peut-être réorganisé une seconde fois.